

RESTEZ AUTONOME, ADAPTEZ VOTRE LOGEMENT avec XL Adapt'



Vous êtes une personne âgée de plus de 60 ans ou en situation de handicap ? Vous avez besoin d'adapter votre domicile à vos besoins afin d'y rester le plus longtemps possible et en toute sécurité mais vous ne savez pas comment faire ?

Nous pouvons vous accompagner, tout au long de votre démarche, pour déterminer les travaux les plus adaptés et mettre en place les demandes d'aides.

**Appelez la permanence
« Bien Vieillir » du
Département des Landes
au 0800 40 04 04
ou envoyez un mail
à xl.adapt@landes.fr**

QUI EST CONCERNÉ ?

- les personnes de 60 à 69 ans sur condition de groupe iso-ressources (GIR 1 à 6)
- les personnes à partir de 70 ans
- les personnes en situation de handicap

SOUS QUELLES CONDITIONS ?

- ne pas dépasser un certain plafond de ressources,
- être propriétaire de sa résidence principale ou locataire dans le parc privé.

Quelles sont les différentes étapes de la démarche ?

Premier contact

1

Étude de recevabilité

2

Visite à domicile

3

Dépôt du dossier de demandes aux organismes

4

Réception des accords

5

Réalisation des travaux

6

Réception des factures

7

QUELLES AIDES ?

- **MaPrimeAdapt'**
(Agence nationale de l'habitat - ANAH)
jusqu'à 70 % de prise en charge sur le montant total HT des travaux
- **L'Allocation personnalisée d'autonomie** (APA)
- **La Prestation de compensation du handicap** (PCH)

Grâce au partenariat avec Procivis Aquitaine Sud, **vous n'avez pas besoin d'avancer le paiement des travaux.**

DES AIDES DE 50 À 100 % DU MONTANT HT DES TRAVAUX

Dépôt du dossier de demande de paiement

8

9

Paiement de la subvention

Exemples de travaux pouvant être subventionnés



Monte-escalier intérieur et/ou extérieur



Aménagement de la salle de bain (douche à l'italienne, lavabo PMR...), WC surélevé, barre d'appui



Rampe d'accès intérieure et/ou extérieure



Élargissement des portes
Motorisation de volets roulants

Département des Landes

Direction de l'Autonomie

23 rue Victor-Hugo

40025 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 05 40 40

landes.fr/mieux-vivre-domicile

Renseignements

Permanence « Bien Vieillir » :

Tél. : 0 800 40 04 04

Mél : xl.adapt@landes.fr

Les Landes, le Département 



Maison
Landaise
des Personnes
Handicapées



création graphique : **page publique** - Imp. : Dpt40